



Casablanca le 11/07/2015

Communiqué de presse

Nouvelles conditions de recrutement des pilotes de ligne au groupe Royal Air Maroc

Dans le cadre de son plan de développement et compte tenu de la fermeture de son école interne de formation des pilotes de ligne, le groupe Royal Air Maroc procédera désormais à ses appels à candidature pour le recrutement des pilotes de ligne selon les conditions suivantes :

Conditions d'accès

Ces appels à candidature seront ouverts aux personnes remplissant les conditions suivantes :

a- Nationalité : marocaine

b- BAC : scientifique ;

c- Classes préparatoires filières Maths Physique (MP) et Physique et Sciences de l'Ingénieur (PSI) ;

d- Etre Admissible au Concours National Commun au Maroc ou être admissible à une école d'ingénieur en France dont le diplôme d'ingénieur d'état est reconnu par l'Etat marocain ou d'être détenteur de diplôme d'ingénieur délivré par l'Etat marocain ou être détenteur de diplôme d'ingénieur délivré par l'Etat français et reconnu par l'état marocain ;

e- Avoir suivi avec succès la formation complète (ATPL théorique, CPL/IR, IR/ME, MCC) dans l'une des écoles de pilotage suivantes :

i. ENAC : ECOLE NATIONALE D'AVIATION CIVILE-TOULOUSE- France

ii. ESMA AVIATION ACADEMY-MONTPELLIER-France-

iii. OXFORD AIR TRAINING SCHOOL-OXFORD ROYAUME- UNI

f- Etre détenteur d'une licence CPL/IR en cours de validité reconnue par la DGAC Marocaine.

La sélection des appels à candidature comportera des épreuves écrites et orales et des tests d'aptitude physique et mentale.

www.royalairmaroc.com

www.royalairmaroc.com/corporate